



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Vendredi 30 Août 2024

LA CHAPELLE ANTHENAISE

**District de Football de la Mayenne**

91 avenue Pierre de COUBERTIN

53000 LAVAL

**Association déclarée à la Préfecture de Laval le 25 Juin 1976  
et publiée au Journal Officiel le 16 Juillet 1976 sous le N°2173.**

19 H 00 : Émargement et vérification des pouvoirs et remise des dossiers clubs

19 H 30 : Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président M. Nicolas POTTIER

Président de séance : M. Nicolas POTTIER

Secrétaire de séance : M. Christophe CHESNAIS

**Communication du quorum**

Philippe DÉCOU

*Commission Départementale de Surveillance des Opérations Électorales*

Les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale, sur convocation faite par le Comité de Direction en date du Mercredi 14 Août 2024.

L'assemblée est présidée par M. Nicolas POTTIER Président du District de football de la Mayenne.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents.

Ladite, feuille de présence permet de constater que 96 clubs présents ou représentés sur les 141 convoqués soit 68.08% des clubs présents.

En conséquence, l'assemblée réunissant le quorum requis, soit 72,98% des voix, peut valablement délibérer.

**Clubs Présents**

**Clubs Libres :**

Ahuillé AL – Ambrières/Cigné F – Andouillé AMS – Anjou SC – Argenton-Notre-Dame AS – Argentré US – Aron US – Astillé/Cosmes FC – Azé ES – Ballée AS – Ballots US – Bazougers FC – Bonchamp-les-Laval ES – Brecé SPORT – FC Chailland – Changé US – Chantrigné US – Château-Gontier Ancienne – Château-Gontier FC – Châtres-la-Forêt AS – Chemazé AS – Chéméré/La Bazouge – Commer EB – Congrier AS – Contest/St Baudelle AS – Courbeveille CS – Cuillé/St-Poix FC – Désertines US – Entrammes US – Ernée – Évron CA – Forcé US – Fougerolles-du-Plessis US – Fromentières US – Gorrion FC – Juvigné B – La Baconnière AS – La Bazouge/Montpinçon/Belgeard US – La Chapelle-Anthenaise US – La Chapelle-Craonnaise AS – La Charnie FC – La Dorée AS – Laigné/Loigné ATH – L'Aisne FC – Landivy/Pontmain FC – Larchamp/Montaudin FC – Lassay le hors – Laval ASPTT – Laval Bourny – Laval FA – Laval Outremer – Laval Stade F.C. – Le Bourgneuf-la-Forêt AMS – Le Genest-St Ile US – Le Pas SP – Livré-la-Touche US – Louverné SP – Maisoncelles-du-Maine ESP.S – Marcillé/La Chapelle ES – Martigné-sur-Mayenne AS – Mayenne Stade FC – Ménil FC – Méral/Cossé US – Montenay ASO – Montjean FC – Montsûrs USCP – Moulay SP – Neau AS – Nuillé SP – Oisseau AS – Parigné-sur-Braye US – Parné-sur-Roc AS – Pré-en-Pail US – Quelaines US – Renazé/St-Saturnin-du-Limet US – Ruillé/Loiron FC – Simplé/Marigné US – Soulgé-sur-Ouette JA – St-Berthevin-les-Laval US – St-Brice AMS – St-Christophe-du-Luat ES – St Cyr en Pail – St-Fort AS – St-Georges-Buttavent V – St-Germain/La Vallée-d'Orthe US – St-Mars-sur-Colmont US – St-Ouen-des-Toits H – St-Pierre-des-Landes CS – Ste-Gemmes SP – Sud-Ouest Mayennais FC – Vaiges AS – Vaudaigu FC – Vautorte AS – Villiers-Charlemagne US – Voutré CA.

### Clubs Futsal :

Bazougers Futsal – Crédit Mutuel AS – Mareau Métal Futsal – Personnels des Établissements Publics Secondaire – St-Jean Fustal AS

## Clubs absents/Excusés

### Clubs Libres :

Athée US – Averton ES – Beaulieu-sur-Oudon ES – Bouchamp-les-Craon AMS– Brée AS – Châlons-du-Maine AS – Chammes FC – Craon FC – Grazay AS – Grez-en-Bouère AS – La Bigottière/Alexain US – La Rouaudière AS – Laval ASSUM – Laval Clef – Laval Maghreb JS – Laval US – L’Huisserie ASL – Loupfougères FC – Meslay-du-Maine AS – Montigné-le-Brillant ASL – Pays-de-Juhel US – Placé FC – St-Denis-d’Anjou US – St-Fraimbault AJS – St-Germain-le-Fouilloux US – St-Jean-sur-Mayenne US – St-Pierre-des-Nids AS – St-Pierre-la-Cour/Port-Brillet US

### Clubs Futsal :

Gorron Serap – Laval Étoile Futsal Club – Gys Futsal – Laval ASIP – Laval Estaca Campus Ouest – Laval Thévalles Futsal

### Clubs Loisirs :

Lactalis Loisirs – Laval Immaculée Conception – Thales

## Mot d’accueil

Nicolas POTTIER - *Président*

Mr. Nicolas POTTIER accueille :

M. Olivier RICHEFOU, Président du Conseil Départemental.  
Mme Isabelle FOUGERAY, Maire de la Chapelle Anthenaïse,  
M. Daniel MURAIL Président du Comité Départemental Olympique et Sportif,  
Mr Florian TROMBETTA, Inspecteur au Service Départemental à la Jeunesse, à l’Engagement et aux Sports,  
Mr. Didier ERSOR, Président de la Ligue des Pays de la Loire,  
Mr Guy COUSIN, Secrétaire Général de la Ligue des Pays de la Loire,  
Mr. René JOUENEAUX, Trésorier Général de la Ligue des Pays de la Loire,  
Mr. Christophe BERGÈRE, Président du club de l’US La Chapelle Anthenaïse,  
Mr. Alain HOUDAYER, Président d’honneur du District de Football de la Mayenne,  
Mr. Jean-Paul NOUVEL, Membre d’honneur du District de Football de la Mayenne,  
Mrs et Mmes représentant nos partenaires.  
Mrs et Mmes les membres du Comité de Direction du District de Football de la Mayenne,  
Mrs et Mmes représentant les clubs du District.

Excuse :

Mr. Yannick FAVENNEC, Député,  
Mme. Manuella MONTEBRUN, Service Départemental à la Jeunesse, à l’engagement et aux Sports,

## **Interventions de la Mairie et du Club de l'US La Chapelle Anthenaïse**

**Isabelle FOUGERAY – Maire**  
**Christophe BERGÈRE – Président**

Mme Isabelle FOUGERAY souhaite la bienvenue à chacun et à chacune. Elle remercie le District de Football de la Mayenne d'avoir choisi sa ville (1000 habitants) pour la tenue de son Assemblée Générale.

Elle souligne l'importance du football et du ou des clubs dans un village qui développe les aspects de valeurs sportives, des valeurs de solidarité et de valeurs de cohésions sociales.

Elle revient sur les jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et la ferveur et l'enthousiasme dégagés.

Elle met en avant l'énergie et le temps passé par les bénévoles qui vont vivre les clubs. Et pour cela elle les félicite, tous, chaleureusement.

Mr Christophe BERGÈRE remercie le District pour avoir confié au club de la Chapelle Anthenaïse l'organisation de cette Assemblée Générale. Il informe, l'assemblée, en quelques chiffres la vie du club.

Le club compte trois disciplines : Le Tennis, la Gymnastique et le Football. Le club compte une vingtaine de licenciés.

Ceux-ci (jeunes garçons et filles) sont en entente avec plusieurs clubs voisins. Il en est de même avec les vétérans qui le sont avec le club de Louverné.

Le club n'a pas d'équipe senior.

Il souligne que le club est un club très familial. Il souhaite une excellente Assemblée Générale à toutes et à tous.

## **Ouverture de l'Assemblée Générale**

**Christophe CHESNAIS – Secrétaire Général**

Le secrétaire général rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 Septembre 2023
- Intervention du Président du District – Nicolas POTTIER
- Intervention du Président du Conseil Départemental – Olivier RICHEFOU
- Rapport moral et d'activités du Secrétaire Général – Christophe CHESNAIS
- Rapport financier de la saison 2023/2024 – Claude BARRÉ
- Rapport du Commissaire aux comptes - Altonéo
- Présentation du budget prévisionnel 2024/2025 – Claude BARRÉ
- Intervention des invités
- Questions diverses
- Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président Nicolas POTTIER

## **Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du Vendredi 8 Septembre 2023**

**Christophe CHESNAIS – Secrétaire Général**

Le Procès-verbal modifiant les Statuts du District de Football de la Mayenne a été publié sur le site internet du District de football de la Mayenne.

Aucune observation n'étant effectuée, le procès-verbal est adopté à « 97.35% pour » par les personnes présentes ayant le droit de vote.

## Allocution

### Nicolas POTTIER – *Président*

Mesdames et Messieurs, chers membres,

C'est avec un grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue à notre Assemblée Générale. Je tiens d'abord à remercier chacun d'entre vous pour votre présence aujourd'hui. Votre engagement et votre participation active sont essentiels pour le bon fonctionnement de notre organisation et pour le développement de notre passion commune.

Cette assemblée est un moment important de notre calendrier, car elle nous permet de faire le point sur l'année écoulée, d'évaluer nos réussites et les défis que nous avons rencontrés, mais aussi de poser les fondations pour l'avenir. Ensemble, nous avons traversé des moments de joie, de défis et d'apprentissage, et il est essentiel de célébrer nos accomplissements tout en restant attentifs aux aspects à améliorer.

Nous aurons l'occasion d'entendre des rapports sur nos activités, nos finances et nos projets futurs. Je tiens à souligner la transparence et l'ouverture qui caractérisent notre fonctionnement. Vos retours, idées et suggestions sont les bienvenus, car c'est ensemble que nous construirons un avenir meilleur pour notre organisation et pour tous ceux qui en font partie.

Je souhaite également profiter de cette occasion pour remercier chaleureusement tous ceux qui œuvrent dans l'ombre, les bénévoles, les entraîneurs, les dirigeants de clubs et tous ceux qui consacrent de leur temps et de leur énergie à faire vivre notre passion. Votre dévouement est la clé de notre succès et de l'épanouissement de notre communauté.

Enfin, je vous encourage à profiter de cette assemblée pour échanger, partager vos réflexions et renforcer les liens qui nous unissent. Ensemble, nous sommes plus forts et nous avons le pouvoir de faire évoluer notre sport et d'enrichir l'expérience de tous les membres.

Je souhaite tirer un bilan positif de mon mandat et mettre en avant les nombreux points forts que nous avons réalisés ensemble.

Tout d'abord, je suis fier de constater que nous avons réussi à renforcer notre cohésion et notre esprit d'équipe au sein de notre District. Grâce à nos échanges réguliers et à notre écoute mutuelle, nous avons pu créer un environnement collaboratif où chacun se sent valorisé et impliqué.

L'un des succès majeurs de notre mandat a été l'augmentation significative du nombre de licenciés. Cela témoigne de l'attractivité de notre sport et de l'engagement de chacun d'entre vous à promouvoir notre passion. Nous avons réussi à attirer de nouveaux licenciés et à encourager les jeunes à venir grossir les effectifs, ce qui est essentiel pour l'avenir de notre discipline.

Nous avons également mis en place plusieurs initiatives visant à améliorer les infrastructures et les conditions d'entraînement. Grâce à des partenariats fructueux et à une gestion rigoureuse de nos ressources, nous avons pu investir dans des équipements modernes et adaptés aux besoins de nos clubs. Cela a permis à nos joueurs et joueuses de s'entraîner dans de meilleures conditions.

Par ailleurs, je suis particulièrement heureux de notre engagement envers le développement du football féminin. Nous avons pris des mesures concrètes pour encourager la participation des femmes dans notre sport, et cela commence à porter ses fruits. Les équipes féminines se sont développées.

Enfin, je tiens à saluer l'engagement des bénévoles qui œuvrent sans relâche pour faire vivre notre passion. Leur dévouement et leur enthousiasme sont inestimables et constituent le socle de notre succès. Nous devons continuer à les soutenir et à les valoriser.

Je ne peux pas passer sous silence la situation actuelle, qui est malheureusement marquée par des règlements de la Fédération récemment votés. Ces changements m'empêchent de poursuivre mon engagement au sein du District, un engagement que j'ai toujours considéré comme une véritable passion et un honneur.

C'est avec une certaine tristesse que je constate que ces nouvelles règles limitent notre capacité à travailler ensemble et à continuer à faire avancer notre sport. J'ai toujours cru en la nécessité d'une gouvernance inclusive et dynamique, capable de s'adapter aux besoins des clubs et des licenciés. Il est décevant de voir que des décisions prises à un niveau supérieur peuvent avoir un impact si direct sur notre fonctionnement local.

Cependant, je reste optimiste quant à l'avenir. Je souhaite que, malgré ces obstacles, la future équipe dirigeante continue à dialoguer et à trouver des solutions qui permettront de préserver l'esprit du football et de favoriser son développement dans notre département. Je suis convaincu que, grâce à notre passion et à notre détermination, nous saurons surmonter ces défis.

Je vous remercie tous pour votre soutien et votre engagement durant cette période. Votre dévouement est essentiel pour continuer à faire vivre notre passion commune, et je souhaite sincèrement que nous puissions tous trouver des moyens de collaborer et d'avancer ensemble, même face à ces difficultés.

Je suis convaincu que nous avons posé des bases solides pour l'avenir. Bien entendu, il reste encore des défis à relever, mais je suis confiant que, ensemble, nous allons continuer à progresser et à faire grandir notre District.

Je vous souhaite à tous une excellente assemblée générale. Merci de votre attention.

## **Conseil Départemental de la Mayenne**

**Olivier RICHEFOU – *Président***

Olivier RICHEFOU remercie Mme la Maire de La Chapelle Anthenaïse pour l'accueil chaleureux dans cette très belle salle. En participant à l'Assemblée Générale du District, il a souligné son bonheur d'être présent et a rappelé l'amitié qui le lie à Nicolas POTTIER, qu'il a félicité pour son engagement constant envers le football mayennais et le District. Il a également regretté que les règlements de la Fédération l'empêchent de poursuivre son parcours à la tête du District.

Il met en avant que la Mayenne soit le premier département le plus sportif de France (nombre de licenciés par rapport à la population) grâce notamment à la dynamique du football. Il remercie les Présidents de clubs présents ; des plus grands clubs aux plus petits, qui constitue la force du District.

Il appuie sur le constat que le football est le sport numéro un et qu'il le restera. C'est grâce à l'engagement de chacun et chacune dans les clubs que le football permettra que le département de la Mayenne reste à la première place. Olivier RICHEFOU a réitéré la fierté du Conseil Départemental d'être le premier partenaire du District et a adressé un très grand BRAVO à l'ensemble des bénévoles qui permettent aux enfants et autres d'assouvir leur passion qui nous fait tous vibrer. Il insiste les clubs à continuer à développer le football féminin.

Il rappelle l'engagement financier à hauteur du Conseil Départemental depuis plusieurs années pour le développement des terrains synthétiques et des terrains 5x5.

Après cette période de Jeux Olympiques le Conseil Départemental continue l'opération « Héritage 2024 ». Celle-ci va permettre la création d'équipements de proximité pour trois sports (Football terrain 5x5 – Basketball – Padel). Le reste à charge pour les collectivités est de zéro euro. La totalité du financement est porté par le Conseil Départemental, complété par l'Agence Nationale du Sport et par certaines Fédérations.

Enfin, il a exprimé le souhait que cette ferveur olympique continue de faire vibrer le sport sur l'ensemble du territoire mayennais.

Il souhaite une excellente Assemblée Générale à toutes et à tous.

Nicolas POTTIER, afin de matérialiser le partenariat efficient avec le Conseil Départemental en général et Olivier RICHEFOU en particulier, lui offre un maillot de l'équipe de France.

## **Rapport moral et d'activités – Saison 2023-2024**

**Christophe CHESNAIS – *Secrétaire Général***

Le rapport moral et d'activités du District de Football de la Mayenne de la saison 2023-2024 a été envoyé sur la messagerie officielle des clubs.

Une présentation résumée est faite à l'assemblée présente :

Dans ce rapport d'activité, comme j'en ai désormais l'habitude, j'ai volontairement évité un rappel redondant des résultats des différents Championnats ou Coupes car ceux-ci ont été portés à la connaissance de tous via les canaux officiels du District.

Les différents procès-verbaux des commissions sont rapidement mis en ligne sur le site internet du District, permettant à toutes et à tous de prendre connaissance des décisions prises. Un état récapitulatif détaillé ne me semble donc pas nécessaire.

En revanche, il me semble plus intéressant de mettre l'accent sur les graphiques qui vont suivre. Ils sont, au fil des saisons, des marqueurs et repères importants qui doivent nous/vous faire apprécier les différents axes de progression qui doivent être engagés.

Néanmoins la saison 2023-2024 nous a fait vivre de grands moments de joie et de réussite sportive. J'en ai fait la page de garde de ce rapport. Mon choix arbitraire par lequel j'ai voulu citer ces exploits ou réussites, ne doit pas occulter tous vos instants mémorables à votre échelle. Alors permettez-moi de mettre en avant :

- L'équipe première de l'Étoile Lavalloise pour sa saison, une fois de plus exceptionnelle, couronnée par le titre de Champion de France de D1 Futsal et sa victoire en Coupe Nationale Futsal. Elle a réussi l'exploit de conserver ses deux titres.
- Un grand merci aux joueurs et au staff du de l'équipe de Ligue 2 du Stade Lavallois Mayenne FC pour cette magnifique saison qui a tenu en haleine les supporteurs mayennais. Nous avons tous vibré et avons tous espéré un happy-end plus heureux
- Une nouvelle fois cette saison a été faste. Jérôme BRISARD (FA Laval) a officié en tant qu'Arbitre Assistant Vidéo Principal lors du Championnat d'Europe en Allemagne et a officié lors de la Finale. Il a été désigné pour la Finale dirigée par François LETEXIER.  
Cerise sur le gâteau, il a participé à la formidable aventure des Jeux Olympiques de Paris 2024. Il a été désigné pour la finale du tournoi Féminin.

Après ces clubs et arbitre de niveau international, nos équipes et nos clubs du District n'ont pas été en reste concernant les exploits :

- Félicitations à l'équipe U18 du Stade Lavallois Mayenne FC qui accède, après leur victoire en barrage, au Championnat National U19. Première équipe du District à disputer ce niveau de compétitions. Bravo mesdemoiselles !
- Compliments à l'équipe 1 de l'US Changé pour sa qualification en demi-finale de la Coupe des Pays de la Loire.
- Félicitations aux clubs de l'ASPTT Laval, JS Laval Maghreb, ASO Montenay et AS Le Bourgneuf la Forêt dont leurs équipes premières accèdent au niveau Régional 3. Nous leur souhaitons une très grande réussite pour cette nouvelle aventure.
- Mention particulière à l'équipe de Montenay qui pour la seconde année consécutive a « ramené à la maison » le trophée de la Coupe de District Bernard Poirrier – Intersport.

Une nouvelle fois le District de la Mayenne reste le 1<sup>er</sup> à l'indice de rayonnement. Cette performance remarquable du District de la Mayenne souligne l'engagement et la passion pour le sport au sein de notre département. Avec 64.10 licenciés pour 1000 habitants, nous démontrons non seulement une forte participation, mais également une dynamique sportive qui inspire et mobilise les communautés locales.

La comparaison avec le 2<sup>ème</sup> District, la Haute-Loire, qui affiche 47.73 licenciés pour 1000 habitants, met en lumière l'écart significatif en termes d'engagement sportif. Cela reflète le travail collectif des clubs, des bénévoles et des éducateurs qui œuvrent chaque jour pour promouvoir le sport et encourager les licenciés.

Il est essentiel de continuer à soutenir cette dynamique afin de maintenir notre position de leader et d'encourager encore davantage de personnes à rejoindre notre sport favori. Ensemble, nous pouvons poursuivre cet élan et faire briller le District de la Mayenne sur la scène nationale.

Pour la saison 2023-2024, le District de la Mayenne comptabilise 19 785. **+ 1 188 (soit environ + 6.40%)**

Lors de la saison 2023-2024, le District a enregistré 4910 nouvelles licences soit près 1/4 des licences. Le nombre de licences enregistrées par le District de la Mayenne n'a jamais été aussi élevé depuis 15 ans.

Quelques chiffres :

Pratiquants (Masculins et féminines) : 16 640 (+ 977)

Dirigeants / Encadrants (H/F) : 2 887 (+ 210)

Arbitres : 212 (+ 28)

Futsal : 934 (+ 293)

Sur la période 2020 à 2024, le District a perdu 23 clubs mais comptabilise 104 équipes supplémentaires.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison, riche en belles victoires, en magnifiques buts, en gestes sportifs admirables, en coups de sifflet justes et, surtout, en moments de convivialité partagés. Que cette saison soit synonyme de passion et de joie sur et en dehors du terrain. Bonne saison à tous !

Aucune observation n'étant effectuée, le rapport moral et d'activités est adopté par les personnes présentes ayant le droit de vote.

## Rapport financier – Saison 2023/2024

Claude BARRÉ – *Trésorier Général*

Compte-rendu financier de l'exercice 2024/2025 comptes arrêtés au 30 juin 2024.

Le rapport financier du District de Football de la Mayenne de la saison 2023-2024 a été envoyé sur la messagerie officielle des clubs.

Il a été communiqué aux clubs un document détaillant le compte de résultat d'exploitation et le bilan.

Une présentation résumée est faite à l'assemblée présente :

Claude BARRÉ, le Trésorier général du District de football de la Mayenne, a pris la parole pour présenter un diaporama détaillant les résultats financiers de l'exercice écoulé. Il a souligné que cette période n'a pas été marquée par des aléas financiers, ce qui témoigne de la solidité et de la stabilité des finances du District.

Grâce à une gestion rigoureuse et maîtrisée, le District a réussi à respecter son budget prévisionnel tout en honorant ses engagements envers les clubs. Cette performance financière est le résultat d'une planification stratégique et d'une volonté constante d'optimiser les ressources. Claude BARRÉ a également remercié les membres du District pour leur collaboration et leur soutien, qui ont permis d'atteindre ces résultats positifs.

Il a conclu en affirmant que cette bonne santé financière est essentielle pour continuer à soutenir le développement du football en Mayenne et à offrir aux clubs les moyens nécessaires pour s'épanouir.

Le compte de résultat fait état des produits d'exploitation qui s'élèvent à **598 226 €** les charges d'exploitation étant de **597 895 €** cela fait apparaître un résultat positif de **331 €**.

## Rapport du Commissaire aux comptes – Saison 2023/2024

Olivier BOISNARD – *Altonéo Audit*

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

#### SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice allant du 01/07/2023 au 30/06/2024

Exercice clos au 30 juin 2024

À l'assemblée générale de l'association DISTRICT DE FOOTBALL DE LA MAYENNE

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association DISTRICT DE FOOTBALL DE LA MAYENNE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Concernant notre opinion sur les comptes annuels clos le 30 juin 2024, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### Justification des appréciations

Pour exprimer notre opinion, nous avons :

- Vérifié le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe,
- Vérifié la comptabilisation des subventions reçues au titre de l'exercice,
- Vérifié la justification des provisions.

#### Vérifications des documents adressés aux Membres

Concernant nos vérifications spécifiques prévues par la loi, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

## **Approbation des comptes** **Claude BARRÉ – Trésorier Général**

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion et du rapport annuel du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024.

Le trésorier propose l'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023 de la manière suivante : affectation au report à nouveau de la somme de 331€.

Cette résolution est adoptée par les personnes présentes ayant le droit de vote.

## **Présentation du budget prévisionnel 2024/2025** **Claude BARRÉ – Trésorier Général**

L'assemblée générale prend connaissance du budget prévisionnel présenté pour l'exercice 2024/2025. Celui-ci s'équilibre à hauteur de **590 950 €**.

Aucune remarque n'est formulée suite à cette présentation.

L'assemblée générale donne quitus au Comité de Direction pour sa gestion dudit exercice.

## **Ligue de Football des Pays de la Loire** **Didier ESOR – Président**

Bonjour à toutes et à tous,

Mes premiers mots s'adressent à Nicolas, et je tiens à souligner son immense capacité de travail et d'innovation. Son engagement et sa détermination à faire avancer le football en Mayenne sont exemplaires. Grâce à sa vision créative et à son dévouement, il a su impulser des projets qui ont non seulement bénéficié aux clubs, mais ont également renforcé notre communauté sportive. Nicolas, ta passion et ton enthousiasme sont une source d'inspiration pour nous tous, et nous te remercions pour tout ce que tu apportes au District.

Même si nous ne sommes pas d'accord sur la définition de ce que constitue un "petit club", je tiens à souligner que notre collaboration a été fructueuse sur plusieurs sujets. Cette capacité à travailler ensemble, malgré nos différences d'opinion, démontre notre engagement commun à faire évoluer le football dans notre région. C'est en unissant nos efforts et en partageant nos idées que nous pouvons réellement progresser et offrir de meilleures opportunités à tous les clubs, quels que soient leur taille ou leur niveau. Je suis convaincu que cette dynamique de coopération est essentielle pour continuer à développer notre sport.

Il annonce que le prix de la licence de dirigeant sera en baisse pour la saison prochaine.

Il félicite le Stade Lavallois Mayenne FC et l'Étoile Lavalloise pour leurs saisons respectives.

Il encourage le District de la Mayenne à atteindre ou de dépasser le nombre de 20 000 licenciés dès la saison prochaine.

Je vous souhaite à tous et à toutes une excellente saison.

## Comité Départemental Olympique et Sportif Daniel MURAIL – *Président*

Mesdames et Messieurs,

Je tiens à vous adresser mes plus sincères félicitations à tous pour avoir permis à Nicolas d'assouvir sa passion pour le football et pour le sport en général. Son engagement et son dévouement sont des exemples à suivre.

Il est important de souligner que le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Mayenne regroupe pas moins de 56 sports. Cette diversité témoigne de la richesse de notre tissu sportif local et de l'engagement de chacun à promouvoir l'activité physique sous toutes ses formes. Je suis fier de dire que la Mayenne est le département le plus sportif de France, tous sports confondus, et cela est en grande partie grâce à la vitalité et à l'essor du football dans notre région.

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Mayenne est là pour soutenir tous les clubs et associations sportives. Nous avons la capacité de vous accompagner dans la formation de vos dirigeants, afin de leur fournir les outils nécessaires pour mener à bien leurs missions. De plus, nous pouvons également vous aider dans des aspects pratiques tels que la rédaction des fiches de paie pour vos salariés, afin que vous puissiez vous concentrer sur l'essentiel : le développement de votre activité sportive.

Pour conclure, je souhaite renouveler toute mon amitié et mes plus chaleureuses félicitations à Nicolas pour son mandat novateur au sein du District. Son leadership et sa vision ont permis d'apporter des changements significatifs et positifs.

Merci à tous pour votre engagement et votre passion, et continuons ensemble à faire briller le sport en Mayenne.

## Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de la Mayenne Florian TROMBETTA – *Inspecteur*

Bonjour à toutes et à tous, représentantes et représentants des clubs mayennais,

Je suis ravi de vous retrouver aujourd'hui et j'aimerais attirer votre attention sur plusieurs thèmes importants qui touchent notre communauté sportive.

Tout d'abord, je souhaite aborder **la sécurité de la pratique**. Il est essentiel de veiller à ce que toutes nos activités sportives se déroulent dans les meilleures conditions possibles. Cela passe notamment par une vigilance accrue concernant la carte professionnelle de nos encadrants. Assurer la sécurité des pratiquants est non seulement un devoir, mais également une priorité que nous devons tous partager.

Le deuxième point que je voudrais évoquer est **le développement de la pratique**, avec une idée simple : le sport pour tous. Chaque citoyen, quel que soit son âge ou son niveau, devrait avoir la possibilité de pratiquer une activité physique. Nous devons promouvoir l'inclusivité et veiller à ce que nos structures soient accessibles à tous, afin que chacun puisse bénéficier des bienfaits du sport.

Nous ne pouvons pas non plus oublier l'importance de **développer le sport de haut niveau**. Pour cela, il est crucial d'aider les instances à détecter et à accompagner au mieux leurs licenciés ou leurs clubs. Il est de notre responsabilité de soutenir les licenciés, de les former et de leur offrir les outils nécessaires pour exceller dans leur discipline.

Un autre sujet qui mérite notre attention est **la continuité des actions envers les plus jeunes**. Ils représentent l'avenir de nos sports, et il est de notre devoir de les encourager et de leur offrir des opportunités d'apprendre et de progresser. En investissant dans la jeunesse, nous assurons la pérennité de nos clubs.

Enfin, et ce n'est pas le moindre des sujets, il est impératif de mettre en place des mesures de **prévention contre toute forme de violence**. Le sport doit être un espace de respect et de fair-play, où chacun se sent en sécurité. Nous devons tous travailler ensemble pour éradiquer toute forme de violence et promouvoir des valeurs de respect et de solidarité.

Pour conclure, au nom de l'État que je représente, je souhaite féliciter Nicolas POTTIER pour l'ensemble de son œuvre accomplie avec passion. Son engagement et son dévouement sont une source d'inspiration pour nous tous. Merci à chacun d'entre vous pour votre implication et votre passion pour le sport. Ensemble, faisons avancer le sport en Mayenne !

Merci de votre attention.

## Vœux des Clubs / Questions diverses

Aucune question n'ayant été adressée au Comité de Direction comme le prévoit l'article 12.5.2 des Statuts du District, la parole est donc donnée aux représentants des clubs afin qu'ils puissent s'exprimer et poser d'éventuelles questions d'ordre général.

### Une première question est posée concernant les arbitres seniors

Nicolas POTTIER rappelle la règle générale. Un arbitre senior doit prioritairement arbitrer les compétitions seniors. Il peut exceptionnellement officier sur les compétitions de jeunes.

### Une deuxième question est posée sur l'âge des vétérans.

Nicolas POTTIER répond qu'à cette date, il est compliqué d'y voir clair car tous les engagements pour le Championnat de D4 ne sont pas terminés. À ce jour de l'Assemblée Générale, il ne reste qu'une seule place en D4, tous les groupes sont complets. Il est conscient que l'équation du chiffre démontre qu'il va y avoir un problème dans les semaines à venir. L'idée est, à partir de la semaine prochaine, de recenser les clubs intéressés pour une compétition à 7 pour ne pas concurrencer ou faire l'amalgame avec le foot loisir à 8 (pratique en semaine du lundi au jeudi). Les modalités sont encore à définir pour ajuster au mieux à la demande. Bien évidemment la situation géographique des équipes intéressées peut-être un frein à la mise en place.

### Une troisième question aborde le sujet du foot à effectif réduit seniors.

Une proposition d'un championnat est à l'étude mais la distance entre les clubs intéressés ne facilite pas sa mise en place.

### Une quatrième question approche le sujet du Calendrier Vétérans.

Nicolas POTTIER rappelle à tous les impératifs qui ont conduit à une telle situation. Un débat avec les clubs s'instaure sur l'articulation entre les compétitions du vendredi soir et du dimanche matin.

### Une cinquième question est posée sur les championnats féminins.

Nicolas POTTIER répond qu'il n'est pas possible à l'heure actuelle de proposer que les matchs puissent avoir lieu le vendredi soir.

## Clôture de l'Assemblée Générale

Nicolas POTTIER – *Président*

Mesdames et Messieurs,

En conclusion de cette Assemblée Générale, je souhaite prendre un moment pour exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble des clubs et des licenciés. Ces quatre années de mandat ont été riches en échanges, en apprentissages et en découvertes, et c'est grâce à vous tous que nous avons pu avancer ensemble.

Je tiens également à remercier chaleureusement tous les membres des commissions, qui œuvrent dans l'ombre pour assurer le bon fonctionnement de notre/votre District. Leur engagement et leur dévouement sont essentiels, et sans eux, rien de tout cela ne serait possible.

J'ai une pensée particulière pour l'ensemble de mon équipe qui m'a accompagné tout au long de ce mandat. Votre soutien indéfectible et votre travail acharné ont été des piliers sur lesquels je me suis appuyé.

Sans vouloir mettre qui que ce soit en avant, je souhaite cependant insister sur le travail conséquent et indispensable de Claude BARRÉ et de Christophe CHESNAIS. Leur implication et leur professionnalisme ont largement contribué à notre succès collectif, et je leur en suis profondément reconnaissant.

Pour clore cette Assemblée Générale sur une note de reconnaissance, je voudrais attirer votre attention sur l'investissement exceptionnel de deux élus du Comité de Direction qui ont consacré de nombreuses années de leur vie au service de notre association.

Tout d'abord, je vous demande d'applaudir chaleureusement le docteur Alain QUINTON. Après plus de 40 ans d'engagement inébranlable au sein de notre Comité, Alain a décidé de ne pas briguer un nouveau mandat. Son dévouement et sa passion pour le football ont laissé une empreinte indélébile. En guise de remerciement, j'ai le plaisir de lui offrir ce maillot de l'équipe de France, symbole de notre gratitude et de l'héritage qu'il laisse derrière lui.

Je souhaite également mettre en lumière une autre élue qui a été un soutien précieux et indéfectible au cours de mon mandat, il s'agit de Geneviève CHARRIER. Afin de marquer son investissement remarquable pour le développement du football féminin, je suis heureux de vous annoncer que la Coupe du District Féminine à 8 portera désormais son nom. C'est une manière de rendre hommage à son engagement et de pérenniser son œuvre en faveur de l'égalité et de la promotion des femmes dans notre sport.

À tous les deux, Alain et Geneviève, je vous adresse mes plus profonds remerciements pour tout ce que vous avez accompli. Votre passion, votre détermination et votre soutien ont été essentiels à notre réussite collective.

Je vous remercie tous pour votre confiance, votre collaboration et votre passion pour notre Football. Ensemble, nous avons fait de grandes choses, et je suis convaincu que notre avenir sera tout aussi prometteur.

Merci à tous, et je vous souhaite une excellente continuation jusqu'à nos prochaines rencontres !

Un verre de l'amitié et une collation concluent cette Assemblée Générale.

Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire à 20h35

**Président du District**



**Nicolas POTTIER**

**Secrétaire Général**



**Christophe CHESNAIS**



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Vendredi 30 Août 2024

LA CHAPELLE ANTHENAISE

**District de Football de la Mayenne**  
91 avenue Pierre de COUBERTIN  
53000 LAVAL

**Association déclarée à la Préfecture de Laval le 25 Juin 1976  
et publiée au Journal Officiel le 16 Juillet 1976 sous le N°2173.**

19 H 00 : Émargement et vérification des pouvoirs et remise des dossiers clubs

20 H 35 : Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire par le Président M. Nicolas POTTIER

Les opérations de pointage des délégués des clubs permettent de constater que le quorum fixé statutairement (art.15.5.3) est atteint pour que toutes les questions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire, puissent valablement être délibérées.

Président de séance : M. Nicolas POTTIER

Secrétaires de séance : M. Christophe CHESNAIS

**Clubs Présents**

**Clubs Libres :**

Ahuillé AL – Ambrières/Cigné F – Andouillé AMS – Anjou SC – Argenton-Notre-Dame AS – Argentré US – Aron US – Astillé/Cosmes FC – Azé ES – Ballée AS – Ballots US – Bazougers FC – Bonchamp-les-Laval ES – Brecé SPORT – FC Chailland – Changé US – Chantrigné US – Château-Gontier Ancienne – Château-Gontier FC – Châtres-la-Forêt AS – Chemazé AS – Chémeré/La Bazouge – Commer EB – Congrier AS – Contest/St Baudelle AS – Courbeville CS – Cuillé/St-Poix FC – Désertines US – Entrammes US – Ernée – Évron CA – Forcé US – Fougerolles-du-Plessis US – Fromentières US – Gorron FC – Juvigné B – La Baconnière AS – La Bazouge/Montpinçon/Belgeard US – La Chapelle-Anthenaise US – La Chapelle-Craonnaise AS – La Charnie FC – La Dorée AS – Laigné/Loigné ATH – L'Aisne FC – Landivy/Pontmain FC – Larchamp/Montaudin FC – Lassay le horps – Laval ASPTT – Laval Bourny – Laval FA – Laval Outremer – Laval Stade F.C. – Le Bourgneuf-la-Forêt AMS – Le Genest-St Ile US – Le Pas SP – Livré-la-Touche US – Louverné SP – Maisoncelles-du-Maine ESP.S – Marcillé/La Chapelle ES – Martigné-sur-Mayenne AS – Mayenne Stade FC – Ménil FC – Méral/Cossé US – Montenay ASO – Montjean FC – Montsûrs USCP – Moulay SP – Neu AS – Nuillé SP – Oiseau AS – Parigné-sur-Braye US – Parné-sur-Roc AS – Pré-en-Pail US – Quelaines US – Renazé/St-Saturnin-du-Limet US – Ruillé/Loiron FC – Simplé/Marigné US – Soulgé-sur-Ouette JA – St-Berthevin-les-Laval US – St-Brice AMS – St-Christophe-du-Luat ES – St Cyr en Pail – St-Fort AS – St-Georges-Buttavent V – St-Germain/La Vallée-d'Orthe US – St-Mars-sur-Colmont US – St-Ouen-des-Toits H – St-Pierre-des-Landes CS – Ste-Gemmes SP – Sud-Ouest Mayennais FC – Vaiges AS – Vaudaigu FC – Vautorte AS – Villiers-Charlemagne US – Voutré CA.

**Clubs Futsal :**

Bazougers Futsal – Crédit Mutuel AS – Mareau Métal Futsal – Personnels des Établissements Publics Secondaire – St-Jean Fustal AS

## Clubs absents/Excusés

### Clubs Libres :

Athée US – Averton ES – Beaulieu-sur-Oudon ES – Bouchamp-les-Craon AMS– Brée AS – Châlons-du-Maine AS – Chammes FC – Craon FC – Grazay AS – Grez-en-Bouère AS – La Bigottière/Alexain US – La Rouaudière AS – Laval ASSUM – Laval Clef – Laval Maghreb JS – Laval US – L’Huisserie ASL – Loupfougères FC – Meslay-du-Maine AS – Montigné-le-Brillant ASL – Pays-de-Juhel US – Placé FC – St-Denis-d’Anjou US – St-Fraimbault AJS – St-Germain-le-Fouilloux US – St-Jean-sur-Mayenne US – St-Pierre-des-Nids AS – St-Pierre-la-Cour/Port-Brillet US

### Clubs Futsal :

Gorron Serap – Laval Étoile Futsal Club – Gys Futsal – Laval ASIP – Laval Estaca Campus Ouest – Laval Thévalles Futsal

### Clubs Loisirs :

Lactalis Loisirs – Laval Immaculée Conception – Thales

## Communication du quorum

Philippe DÉCOU

*Commission Départementale de Surveillance des Opérations Électorales*

Les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, sur convocation faite par le Comité de Direction en date du Mercredi 14 Août 2024.

L'assemblée est présidée par M. Nicolas POTTIER Président du District de football de la Mayenne.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents.

Ladite, feuille de présence permet de constater que 96 clubs présents ou représentés sur les 141 convoqués soit 68.08% des clubs présents.

En conséquence, l'assemblée réunissant le quorum requis, soit 72,98% des voix, peut valablement délibérer.

## Présentation des Propositions de Modification des Statuts

Christophe CHESNAIS, Secrétaire Général, présente les propositions de modification des Statuts qui seront soumis au vote des clubs.

Ces modifications ont été envoyé dans les délais réglementaires de l’Article 19 des Statuts du District de Football de la Mayenne

Aucune observation n’est formulée de la part des clubs présents.

Le Secrétaire Général soumet donc au vote ces modifications.

## Résultat du vote

Pour 473 voix soit 84,46%

Contre 87 voix soit 15,54%

Les modifications des Statuts du District de Football de la Mayenne sont donc adoptées.

Les présents Statuts modifiés par l'Assemblée Générale Extraordinaire seront distribués selon l'Article 23.

## Clôture

Nicolas POTTIER, Président du District remercie les clubs de la confiance accordée et clôture l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Fin de l'Assemblée Générale Extraordinaire à 21h10

**Président du District**



**Nicolas POTTIER**

**Secrétaire Général**



**Christophe CHESNAIS**



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE

Vendredi 30 Août 2024

LA CHAPELLE ANTHENAISE

**District de Football de la Mayenne**

91 avenue Pierre de COUBERTIN  
53000 LAVAL

**Association déclarée à la Préfecture de Laval le 25 Juin 1976  
et publiée au Journal Officiel le 16 Juillet 1976 sous le N°2173.**

19 H 00 : Émargement et vérification des pouvoirs et remise des dossiers clubs

21 H 15 : Ouverture de l'Assemblée Générale Élective par le Président M. Nicolas POTTIER

Les opérations de pointage des délégués des clubs permettent de constater que le quorum fixé statutairement (art.15.5.3) est atteint pour que toutes les questions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire, puissent valablement être délibérées.

Président de séance : M. Nicolas POTTIER

Secrétaires de séance : M. Christophe CHESNAIS

**Clubs Présents**

**Clubs Libres :**

Ahuillé AL – Ambrières/Cigné F – Andouillé AMS – Anjou SC – Argenton-Notre-Dame AS – Argentré US – Aron US – Astillé/Cosmes FC – Azé ES – Ballée AS – Ballots US – Bazougers FC – Bonchamp-les-Laval ES – Brecé SPORT – FC Chailland – Changé US – Chantrigné US – Château-Gontier Ancienne – Château-Gontier FC – Châtres-la-Forêt AS – Chemazé AS – Chéméré/La Bazouge – Commer EB – Congrier AS – Contest/St Baudelle AS – Courbeville CS – Cuillé/St-Poix FC – Désertines US – Entrammes US – Ernée – Évron CA – Forcé US – Fougerolles-du-Plessis US – Fromentières US – Gorron FC – Juvigné B – La Baconnière AS – La Bazouge/Montpinçon/Belgeard US – La Chapelle-Anthenaise US – La Chapelle-Craonnaise AS – La Charnie FC – La Dorée AS – Laigné/Loigné ATH – L'Aisne FC – Landivy/Pontmain FC – Larchamp/Montaudin FC – Lassay le horps – Laval ASPTT – Laval Bourny – Laval FA – Laval Outremer – Laval Stade F.C. – Le Bourgneuf-la-Forêt AMS – Le Genest-St Ile US – Le Pas SP – Livré-la-Touche US – Louverné SP – Maisoncelles-du-Maine ESP.S – Marcillé/La Chapelle ES – Martigné-sur-Mayenne AS – Mayenne Stade FC – Ménil FC – Méral/Cossé US – Montenay ASO – Montjean FC – Montsûrs USCP – Moulay SP – Neu AS – Nuillé SP – Oiseau AS – Parigné-sur-Braye US – Parné-sur-Roc AS – Pré-en-Pail US – Quelaines US – Renazé/St-Saturnin-du-Limet US – Ruillé/Loiron FC – Simplé/Marigné US – Soulgé-sur-Ouette JA – St-Berthevin-les-Laval US – St-Brice AMS – St-Christophe-du-Luat ES – St Cyr en Pail – St-Fort AS – St-Georges-Buttavent V – St-Germain/La Vallée-d'Orthe US – St-Mars-sur-Colmont US – St-Ouen-des-Toits H – St-Pierre-des-Landes CS – Ste-Gemmes SP – Sud-Ouest Mayennais FC – Vaiges AS – Vaudaigu FC – Vautorte AS – Villiers-Charlemagne US – Voutré CA.

**Clubs Futsal :**

Bazougers Futsal – Crédit Mutuel AS – Mareau Métal Futsal – Personnels des Établissements Publics Secondaire – St-Jean Fustal AS

## Clubs absents/Excusés

### Clubs Libres :

Athée US – Averton ES – Beaulieu-sur-Oudon ES – Bouchamp-les-Craon AMS– Brée AS – Châlons-du-Maine AS – Chammes FC – Craon FC – Grazay AS – Grez-en-Bouère AS – La Bigottière/Alexain US – La Rouaudière AS – Laval ASSUM – Laval Clef – Laval Maghreb JS – Laval US – L’Huisserie ASL – Loupfougères FC – Meslay-du-Maine AS – Montigné-le-Brillant ASL – Pays-de-Juhel US – Placé FC – St-Denis-d’Anjou US – St-Fraimbault AJS – St-Germain-le-Fouilloux US – St-Jean-sur-Mayenne US – St-Pierre-des-Nids AS – St-Pierre-la-Cour/Port-Brillet US

### Clubs Futsal :

Gorron Serap – Laval Étoile Futsal Club – Gys Futsal – Laval ASIP – Laval Estaca Campus Ouest – Laval Thévalles Futsal

### Clubs Loisirs :

Lactalis Loisirs – Laval Immaculée Conception – Thales

## Communication du quorum

Philippe DÉCOU

*Commission Départementale de Surveillance des Opérations Électorales*

Les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale, sur convocation faite par le Comité de Direction en date du Mercredi 14 Août 2024.

L'assemblée est présidée par M. Nicolas POTTIER Président du District de football de la Mayenne.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents.

Ladite, feuille de présence permet de constater que 96 clubs présents ou représentés sur les 141 convoqués soit 68.08% des clubs présents.

En conséquence, l'assemblée réunissant le quorum requis, soit 72,98% des voix, peut valablement délibérer.

## Élection du Comité de Direction

Nicolas POTTIER, Président du District sortant, présente à l'Assemblée les différentes personnes qui compose la seule liste candidate.

<b>Président</b>	Pascal PERRET	AS MARTIGNÉ SUR MAYENNE
<b>Vice – Président Délégué :</b>	Jean Noël PICOT	US LE GENEST ST ISLE
<b>Secrétaire Général :</b>	Christophe CHESNAIS	USCP MONTSÛRS
<b>Trésorier :</b>	Claude BARRÉ	FC CHÂTEAU GONTIER

<b>Représentant des Arbitres :</b>	Philippe FERRÉ	US BALLOTS
<b>Représentant des Éducateurs :</b>	Sébastien GEUSSELIN	US MÉRAL - COSSÉ
<b>Représentant des Médecins :</b>	Romaric ANDRÉ	PEPS 53 LAVAL
<b>Représentante des Femmes :</b>	Marie Claude HOUDAYER	V. ST GEORGES BUTTAVENT
<b>Membres :</b>	Vincent CALLICO	FC LARCHAMP - MONTAUDIN
	Geneviève CHARRIER	FC MONTJEAN
	Yann CHAUVEL	Indépendant
	Michel ÉLOY	CA VOUTRÉ
	Yohann FOUASSIER	AS LE BOURGNEUF LA FORÊT
	Anne Sophie FOUCHER	US ST GERMAIN LA VALLÉE D'ORTHE
	Dominique GARANGER	Indépendant
	Alexis MARTEL	AS OISSEAU
	Stéphanie PETTIER	ASO MONTENAY
	Pascal PINÇON	US ENTRAMMES
	Anthony RAYMONDE	AS VAIGES

Nicolas POTTIER soumet donc cette liste au vote.

### Résultat du vote

Pour 545 voix soit 91,60%

Contre 50 voix soit 8.40%

La liste menée par Pascal PERRET est élu au 1<sup>er</sup> tour. Pascal PERRET, en temps que tête de liste est élu Président du District de Football de la Mayenne.

### Élection des Délégués des Clubs de District

Nicolas POTTIER, Président du District sortant, présente les trois personnes qui ont candidaté pour être les représentants des clubs du District de la Mayenne aux Assemblées Générales de la Ligue de Football des Pays de la Loire. Étant donné qu'il n'y a que trois candidats pour trois postes à pourvoir, un seul vote est admis.

Olivier DAVOUST	AS BALLÉE
Patrick PITZ	FA LAVAL
Robert VIOT	AS ARGENTON NOTRE DAME

## Résultat du vote

Pour 573 voix soit 95,66%

Contre 26 voix soit 4,34%

Les trois candidats sont élus au 1<sup>er</sup> tour.

## Clôture

Nicolas POTTIER, Président du District remercie les clubs de la confiance accordée et clôture l'Assemblée Générale Élective.

Fin de l'Assemblée Générale Élective à 21h40

**Président du District**



**Nicolas POTTIER**

**Secrétaire Général**



**Christophe CHESNAIS**